



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CLE DU 12 JANVIER 2010

Le mardi douze janvier deux mil dix à dix-huit heures trente, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie à la mairie de Rebais (77510), sous la présidence de Monsieur DENIZOT Jean-Georges.

Etaient présents ou représentés :

Date de la convocation : 18 décembre 2009

Nombre de Délégués : En exercice : 48 et 20 suppléants – Présents ou représentés : 18

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

Mr DENIZOT Jean-Georges, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **Mme NONNE Laurence**, Maire de Saint-Mars-Vieux-Maison / **Mme LIPIETZ Hélène**, Représentante du Conseil Régional d'Ile de France / **M. LANTENOIS Christian**, Maire de Rebais / **M. GOULIEUX Pierre**, Maire de Jouarre / **M. DHORBAIT Guy**, Maire de Boissy le Chatel / **M. GENTIL Georges**, Adjoint aux Maire de la commune de Val des Marais / **M. HANNETON Alain**, Président du syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du bassin amont de l'Aubetin.

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations syndicales professionnelles et des associations concernées :

Mme RIBEYRE Anne, Représentante de l'association Marne Nature Environnement / **Mme ESCUYER Elisabeth**, Représentante de l'association Nature Environnement 77 / **M. AVANZINI Serge**, Représentant de la fédération de pêche de Seine et Marne / **M. D'HONDT Régis**, Représentant de la chambre d'agriculture de Seine et Marne / **M. LHEUREUX Christian**, Représentant de l'association syndicale autorisée des marais de St Gond / **M. RAVILLON Philippe**, Représentant des Familles rurales.

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Mme DE BELLEFON Monique, Représentante de la Direction Régionale de l'environnement de Champagne-Ardenne / **Mme MAHE Caroline**, Représentante de la MISE de Seine et Marne / **Mme GRIMONT Evelyne**, Représentant de la MISE de la Marne / **M. STEINMANN Emmanuel**, Représentant du Préfet coordinateur de bassin.

Autres participants :

Mme NAVARRO et M. CHARRIAU, Représentants du syndicat intercommunal d'études et travaux pour l'aménagement du bassin du Grand Morin / **Mme MORATELLI Christine**, Représentante de la fédération départementale de canoë kayak de Seine et Marne / **M. CADET**, Représentant de la commune de Sézanne / **M. MARRACQ Nicolas**, Représentant de l'Entente Marne / **M. GARCHER René**, Représentant de la commune d'Esblly.

Absents excusés : **Mr REVOILE Roger**, Président du SAGE des Deux Morin, Président du SIVHM, Maire adjoint de La Ferté Gaucher / **Mme DESROCHES Anne-Marie**, Maire de Montdement Montgivroux / **Mme POTTIEZ HUSSON Valérie**, Maire d'Esblly / **Mme RICHARD Marie**, Représentante du Conseil Régional d'Ile de France / **Mme RAVET Anne-Marie**, Représentante du syndicat intercommunal d'études et travaux pour l'aménagement du bassin du Grand Morin / **M. BONNOTTE Philippe**, Maire de Sézanne / **M. ANGERS Jean-Paul**, Conseiller Régional de Champagne Ardenne / **M. DOUCET Bernard**, Maire de Montmirail / **M. ELU Francis**, Conseiller Général / **M. DEY Jean et M. BRUYEN**, Représentants de l'Entente Marne / **M. VALENTIN Patrice**, Conseiller Général de la Marne / **M. HOUEL**, Président du syndicat d'aménagement et d'entretien du Grand Morin / **M. DUDEFANT Bruno**, Représentant du comité départemental de canoë-kayak / **Mr**

DECROIX Jean-Pierre, Directeur territorial de la direction « Rivières Ile de France » de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie / **M. le Directeur de la DRIRE d'Ile de France.**

Ordre du jour :

1. Budget 2010
2. Présentation du rapport d'activités 2009
3. Présentation des éléments de l'état de l'état des lieux
4. Phase « tendance et scénarii »

Accueil de M. DENIZOT, Vice- Président du SAGE des Deux Morin

M. DENIZOT remercie les personnes présentes et excuse les membres qui n'ont pu assister à cette séance plénière. Il excuse également M. REVOILE, Président de la CLE qui pour des raisons médicales n'a pu assister à cette réunion. Il précise ensuite que l'ordre des points abordés dans l'ordre du jour sera modifié afin de libérer Mme GRILLERS, comptable du SIVHM/SAGE des Deux Morin, qui présente le budget du SAGE.

M. DENIZOT précise ensuite que l'ensemble des documents relatifs à cette réunion ont été envoyés à chaque membre de la CLE avant la réunion. Il remercie ensuite M. LANTENOIS, Maire de Rebais, de nous accueillir dans sa commune et lui laisse la parole.

Discours de M. LANTENOIS, Maire de Rebais

M. LANTENOIS nous souhaite la bienvenue avant de présenter succinctement sa commune. Rebais est le chef lieu du canton de Rebais. Cette ville d'environ 2000 habitants accueille de nombreux commerces. M. LANTENOIS souligne le manque de transport de la frange rural de l'Ile de France et précise que le Parc Naturel Régional de la Brie et de deux Morin, en cours de réflexion, devrait apporter des solutions à ce problème.

Budget 2010

Le budget est présenté par Mme GRILLERS, comptable du SIVHM/SAGE des Deux Morin. Celle-ci précise que le compte administratif 2009 présenté ce jour est légèrement différent de celui envoyé avec les invitations à cette réunion du fait qu'une facture est arrivée après le 18 décembre date d'envoi du document. Les autres chapitres restent inchangés.

Le budget prévisionnel 2010 a été ajusté par rapport au compte administratif 2009 afin de se rapprocher d'avantage des dépenses réellement effectuées. Le budget prévisionnel 2010 est similaire au budget 2009 à la seule différence que le financement de l'étude « Tendance et scénarii » a été budgété.

Mme GRILLERS précise également que le nombre de communes participant financièrement au SAGE augmente un peu chaque année.

Le budget prévisionnel 2010 est accepté à l'unanimité des membres présents. Celui-ci sera ensuite présenté à la structure porteuse du SAGE : le SIVHM, qui l'examinera avant de procéder à son vote.

Présentation du rapport d'activités 2009

Le rapport d'activités tel qu'envoyé aux membres de la CLE a été présenté ainsi que les indicateurs de temps passé par la cellule d'animation du SAGE aux différentes activités de la CLE.

Aucune remarque concernant le rapport d'activité n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée. **Le rapport d'activités 2009 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

Le programme prévisionnel 2010 a ensuite été présenté. La cellule d'animation s'attachera en 2010 à :

- finaliser la partie relative aux inondations et aux ouvrages hydrauliques (1^{er} trimestre),
- valider l'état des lieux (2nd trimestre). La CLE sera réunie en juin 2010 afin de procéder à la validation de l'état des lieux.
- rédiger la partie diagnostic (1^{er} et 2^{ème} semestre),
- mettre en place la phase « tendance et scénarii » (1^{er} et 2^{ème} semestre),
- suivre les dossiers de subvention des différents organismes,
- mettre en place un bulletin informatique d'information du SAGE
- organiser des réunions d'information à l'attention des élus concernant la démarche du SAGE ainsi que la présentation de l'état des lieux (2^{ème} semestre).

Présentation des éléments de l'état de l'état des lieux

Les éléments de l'état des lieux concernant les eaux superficielles, les milieux naturels, le secteur agricole et les données relatives aux inondations présentées en commission thématique ont ensuite fait l'objet d'une présentation.

Phase « tendance et scénarii »

Cette phase se déroule en 2 étapes : l'étape tendance et l'étape scénarii

La phase tendancielle

Le but de cette phase est de se projeter dans le futur en estimant les tendances d'évolution des usages et de leurs impacts sur le milieu naturel en tenant compte des mesures correctrices en cours ou programmés. Ces grandes tendances d'évolution actuelle permettent ainsi de décrire un état probable de la ressource et des milieux dans 10 à 15 ans. Cette prospective tient compte : - De l'évolution démographique

- De l'évolution des activités économiques (agriculture, industries, artisanat..) et de loisirs
- De la mise en œuvre des politiques engagées et des grands travaux d'aménagement

A partir de ces évolutions futures, des changements possibles ou probables de l'état du milieu sont estimés.

La phase scénarii

A partir de ces évolutions estimées, des scénarii alternatifs sont définis afin d'atteindre les objectifs d'état chimique, écologique et global définis par le SDAGE. Les scénarii doivent définir différents moyens pour atteindre des objectifs similaires.

Les facteurs de variations peuvent reposer sur :

- Des stratégies et dispositions techniques (ex : traitement en priorité de quelques sites de pollution ponctuelle ou campagne de réduction des pollutions diffuses pour avoir un effet non négligeable sur la qualité des cours d'eau)
- Le niveau d'implication et d'ambition de certains acteurs
- Les stratégies de financement

Afin que cette phase soit réalisée de manière objective et qu'il n'y ait pas de remise en cause du travail effectué lors des étapes suivantes de l'élaboration du SAGE, il est proposé de faire réaliser cette étude par un prestataire extérieur. De plus cette étape nécessitera probablement des modélisations or la cellule d'animation du SAGE ne dispose ni des logiciels adéquats ni des compétences techniques nécessaires.

Le montant de cette étude est estimé à environ 50 000 euros HT. Les subventions ne pourront pas dépasser 80% du montant de l'étude. Plusieurs organismes financent en partie ce genre d'étude :

- L'Agence de l'Eau subventionne ce genre d'étude à hauteur de 70%
- Le Conseil Régional d'Ile de France subventionne ce genre d'étude à hauteur de 33%
- Le Conseil Régional de Champagne Ardenne subventionne ce genre d'étude au prorata du nombre de communes marnaises (pas d'estimation de chiffrage)
- Le Conseil Régional de Picardie subventionne ce genre d'étude au prorata du nombre de communes de l'Aisne. Pour des raisons administratives, les petits montants ne sont plus subventionnés. Vu que seules 5 communes de l'Aisne se trouvent sur le territoire de la SAGE il est probable que le Conseil Régional ne finance pas cette étude.

Il est ensuite procédé au vote. **La réalisation de la phase « tendance et scénarii » par un prestataire extérieur est adoptée à l'unanimité des membres présents.** La structure porteuse du SAGE : le SIVHM sera maître d'ouvrage pour cette étude.